



Paris, le 04 juin 2015

Sébastien SIHR
Secrétaire général du SNUipp-FSU

A

Monsieur Manuel VALLS
Premier Ministre
Hôtel Matignon
57 rue de Varenne
75007 Paris

Monsieur le Premier Ministre,

Actuellement, un grand nombre des 12 000 contrats uniques d'insertion (CUI-CAE) recrutés par l'Éducation nationale et affectés pour partie dans les écoles primaires sur des missions d'assistance administrative à la direction d'école et d'accompagnement des élèves en situation de handicap arrivent à échéance. Les personnels exerçant ces missions vont se retrouver privés d'emploi, ce qui est tout à fait inacceptable.

De nombreuses écoles vont se retrouver privées d'aide à la direction, comme à l'accompagnement des élèves en situation de handicap. Sur l'académie de Rennes par exemple, ce sont près de 600 postes d'emplois de vie scolaire (EVS) qui disparaîtraient.

Monsieur le Premier Ministre, au moment où votre gouvernement annonce la création de 100 000 contrats aidés, cette situation doit trouver une solution. Nous vous demandons donc de prendre d'urgence toutes les dispositions pour renouveler les contrats arrivant à échéance afin d'assurer la continuité de missions indispensables au bon fonctionnement de l'école. Nous vous demandons également de doter toutes les écoles primaires qui le demandent d'une assistance à la direction d'école. Aujourd'hui, à peine un quart d'entre elles en bénéficie.

D'une manière générale, l'école ne peut pas continuer de fonctionner avec des contrats précaires qui rendent toujours incertaine la pérennité de missions importantes et sont des impasses pour les personnels. Dans la continuité du groupe de travail sur la professionnalisation des AVS - Handicap, nous vous demandons d'ouvrir très rapidement des discussions sur la création de nouveaux métiers statutaires correspondant aux besoins apparus dans les écoles au fil des années : assistance administrative à la direction, aide à l'encadrement des élèves, à la documentation via les BCD notamment, à la maintenance informatique...

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Premier ministre, l'expression de ma haute considération.

Sébastien SIHR